

Conseil municipal du 7 février 2017

Présents : Mesdames Carrière, Coste, Mayer, Doussot, Arnoult, Thiérou, Ségafredo

Messieurs Queinnec, Roussaud, Boucher, Réveillère, Restes, Eard, Boëmand

Absent excusé : Francis Condat ayant donné pouvoir à Gerard Roussaud.

Le pouvoir est atteint

Secrétaire de séance : Claire Doussot

La séance est ouverte à 20^h 36

I - Projets divers d'aménagements.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les projets suivants :

- Aménagement d'une aire de gestion des déchets verts d'un montant de 29 561,94 € HT
- Aménagement de toilettes handicapées à l'école élémentaire d'un montant de 7 422,78 € HT
- Restauration d'un mur d'enceinte au parc du pigeonnier : 19 796,08 € HT
- Travaux de réhabilitation thermique de l'ancienne école par : 10 142 € HT.

Il s'agit d'au travers Monsieur le Maire à établir des demandes de subvention au titre de la DETR (Notation d'Équipements des Territoires Ruraux) et auprès du Conseil Départemental HD et du Conseil Régional. Le conseil municipal approuve à l'unanimité les demandes de subventions pour les 4 projets précités auprès de la Préfecture, du CD 31 et de la Région.

II - Questions diverses

• EITRET : M. Réveillère demande au conseil d'approuver l'adhésion de la commune au groupement de communes pour la création d'un marché public pour la gestion de l'école de ce village.

Objectif de permettre à la commune de se retirer progressivement sur 3 ans à compter de sept 2017.

La séance est close à 21^h 06

unot
3/4
